



L'AMÉLIORATION DU TRI SÉLECTIF



FICHE N°8

GESTION - TRI DES DÉCHETS

Recueil 2014

Le tri sélectif des déchets consiste à séparer et récupérer les déchets selon leur nature afin de leur donner une «seconde vie».

Par le réemploi et le recyclage notamment, on évite leur destruction par incinération ou mise en décharge. Ainsi on limite leur impact sur l'environnement et notre empreinte écologique.

Charles Babled, porteur de projet à Loca'Cité (31)

Bénédicte Fourquet, responsable, SIEEOM Grisolles-Verdun (82)

Nadine Gaubert, responsable d'agence, Patrimoine SA Languedocienne (31)

Philippe Rigal, chargé de mission, Artilect (31)

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Via le changement du mode de collecte

Constats

Le territoire du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères (SIEEOM) de Grisolles-Verdun compte une densité de population de 240 habitants/km² et une croissance démographique de 4% par an.

A partir de 2004, la quantité d'ordures ménagères a progressivement augmenté jusqu'à atteindre un point de saturation dans leur gestion. En 2011, la collecte sélective «déborde» d'emballages plastiques, du fait de consignes de tri trop élargies. On compte alors un grand nombre de conteneurs de regroupement et la collecte des déchets est réalisée en porte-à-porte.

C'est dans les zones les plus denses que les premières actions ont été menées, où la problématique «déchets» devenait de plus en plus urgente à traiter, afin de réduire les dérangements produits par des débordements réguliers.

L'ensemble de l'organisation du ramassage des déchets devait donc être repensée. Le SIEEOM a fait le choix de s'appuyer notamment sur l'évolution des modes de collecte et des tournées.

Actions

Depuis 2013, le SIEEOM a donc choisi d'équiper 50% des habitants en bacs individuels : un pour les ordures ménagères et un autre pour les déchets recyclables. Le rythme des tournées de collecte a également été modifié.

« Nous avons dimensionné spécifiquement les bacs pour qu'ils correspondent à notre fréquence de collecte. La taille du bac d'ordures ménagères est volontairement restreinte, puisque l'on souhaitait qu'il n'y ait aucun déchet recyclé ou destiné à la déchetterie qui y soit déposé. » rapporte Bénédicte Fourquet, responsable du SIEEOM.

Résultats

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères n'a pas augmenté, ni même le coût de fonctionnement pour le syndicat intercommunal. Ce dernier a même diminué de 50 000€ par an!

En incitant la population concernée à recycler plus et à composter les déchets organiques, le SIEEOM a constaté que les bacs d'ordures ménagères étaient peu remplis lors de la tournée hebdomadaire.

« Nous avons aujourd'hui des collectes qui ne nous coûtent pas plus cher, qui ont apportées un service supplémentaire à la population, et qui ont permis d'augmenter grandement les quantités de collecte sélective récupérées. Nous avons eu 23% de collecte sélective en plus en 2013 par rapport à 2012 et une réduction de 13% de la quantité d'ordures ménagères. »

Bénédicte Fourquet



La collecte sélective sur le territoire du SIEEOM. Crédits photos ©FNE Midi-Pyrénées

Leviers

Tout changement dans les habitudes peut entraîner des résistances de la part de la population, comme pour les agents. C'est pourquoi il est nécessaire de s'appuyer sur une démarche pédagogique d'accompagnement au changement de pratiques.

« Une phase de test sur un petit quartier nous a permis de voir quels étaient les problèmes que l'on pourrait rencontrer, et d'anticiper ceux-ci avant la généralisation du dispositif. »

Via la facilitation du tri dans l'espace public

En 2014, un groupe d'étudiants, accompagnés par *La Serre*¹ et *Artilect Fablab*² à Toulouse, ont initié un projet dont l'objectif était de créer un système de tri des déchets dans les lieux publics. Ce projet, récompensé par le prix **Défi Loca'cité**, s'est avéré novateur pour améliorer le quotidien des toulousains.

« Actuellement, la ville met à disposition des poubelles où l'on jette tous les déchets dans le même sac. Nous voudrions permettre aux personnes déjà sensibles à l'écologie de pouvoir accéder au tri en dehors de leur espace privé », expliquent-ils.

Il s'agit donc d'un projet de mise en place de nouveaux bacs. Une grande volonté politique est donc indispensable pour appuyer la mise en oeuvre de ce type d'action.

Les étudiants se sont ainsi mobilisés dans une action de simplification et d'uniformisation de l'explication des consignes de tri.

« Les habitants étaient très motivés par l'idée de tri sélectif. »
Nadine Fourquet

1 Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC-SARL) rassemblant 31 cofondateurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'économie créative. C'est un lieu vivant de résidence, de création et de valorisation d'initiatives responsables.

2 Plate-forme de rencontre des personnes issues de communautés différentes pour collaborer sur des projets innovants.



Affiche du défi Loca'cité. www.defi-locacite.fr



ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DANS DE GRANDS ENSEMBLES PRIVÉS

Actions

Patrimoine SA Languedocienne est un bailleur social privé de Toulouse. Fin 2013, il a mis en place une action favorisant le tri sélectif dans 5 de ses grands ensembles locatifs. Avec le financement de l'ADEME, de *Toulouse Métropole* et de *Éco-Emballages*, le bailleur a su mobiliser efficacement les acteurs du territoire pour mettre en place des containers semi enterrés grâce à l'appui technique de *Toulouse Métropole*.

Afin d'assurer la réussite de ce dispositif, *SA Patrimoine* a travaillé en partenariat avec l'association *Unis-Cité* en mobilisant des groupes de volontaires en service civique à la rencontre des habitants et des associations locales. Leur mission, après une formation dispensée par *Éco-Emballages*, a été de sensibiliser les locataires aux bonnes pratiques de collecte sélective et au recyclage.

Désormais, l'agence souhaite étendre l'opération avec ses propres fonds, les bilans d'évaluation étant très satisfaisants.

Résultats

Le Service civique proposé a fonctionné en Zone Urbaine Sensible (ZUS) car la culture du monde associatif est très présente chez ces locataires, habitués à être sollicités. Cela a permis une approche différente, plus directe, sans l'intervention d'un tiers.

De plus, la mise en place de containers semi enterrés a permis d'améliorer les conditions de vie des résidents. En effet, les parties communes sont désormais moins « polluées » par les containers classiques, qui peuvent déborder et laisser parfois échapper de mauvaises odeurs. De plus, pour le bailleur social, les dépenses d'entretien des parties communes ont été réduites de 20%.

La combinaison avec l'action d'enterrement des containers est donc pertinente. Ce projet permet d'améliorer grandement la qualité du tri, mais aussi d'améliorer les conditions de vie des locataires.



La collecte enterrée mise en place au Mirail.
Crédits photos ©FNE Midi-Pyrénées

Cette action a été réalisée grâce au soutien de :

